



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Seizième session ordinaire

Rome, 30 janvier – 3 février 2017

**ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION SUR
LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES
MICRO-ORGANISMES ET DES INVERTÉBRÉS**

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1 - 2
II. Examen des travaux sur les micro-organismes et les invertébrés	3 - 5
III. La voie à suivre	6
IV. Indications que la Commission est invitée à donner	7

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr417

I. INTRODUCTION

1. À sa onzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture («la Commission») a adopté un Programme de travail pluriannuel dans lequel les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés figuraient parmi les domaines de travail.

- À sa douzième session ordinaire, la Commission a examiné deux brèves études exploratoires décrivant les fonctions et services essentiels assurés par les micro-organismes et les invertébrés intéressant l'alimentation et l'agriculture¹. Sur la base de ces études, la Commission est convenue de demander des évaluations ciblées, qui porteraient en particulier sur la situation et les tendances en matière de conservation et d'utilisation des micro-organismes édaphiques, des agents de lutte biologique et des phytopathogènes, notamment ceux concernant des cultures importantes. La Commission a également demandé une évaluation des services écosystémiques assurés par les invertébrés intéressant l'alimentation et l'agriculture, ainsi que d'autres analyses et études du rôle des micro-organismes dans la digestion des ruminants, les processus agro-industriels et la transformation des aliments.
- À sa treizième session ordinaire, la Commission s'est félicitée des progrès accomplis dans l'élaboration des évaluations ciblées et a pris note de deux études consacrées aux effets du changement climatique sur les ressources génétiques des invertébrés et des micro-organismes². La Commission a également noté avec satisfaction l'intégration des micro-organismes et des invertébrés dans le rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* («le Rapport»). La Commission est convenue d'envisager ultérieurement la possibilité d'élaborer des évaluations mondiales des micro-organismes et des invertébrés et de créer un groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés³.
- À sa quatorzième session ordinaire, la Commission a pris note d'un ensemble complet d'études de référence sur le rôle des micro-organismes dans les processus de transformation des produits alimentaires⁴ et les processus agro-industriels⁵ et dans la digestion des ruminants⁶, et sur le rôle des invertébrés dans la production rizicole⁷ et dans les systèmes fondés sur des plantes racines⁸. La Commission a souligné l'importance de la diversité des micro-organismes et des invertébrés pour l'agriculture durable et pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et a demandé que des évaluations supplémentaires soient réalisées, notamment sur la situation et les tendances en matière de caractérisation, de conservation et d'utilisation des micro-organismes des sols, des agents de lutte biologique et des agents pathogènes des plantes, pour d'autres cultures alimentaires importantes comme le blé, le maïs et le soja, en mettant tout particulièrement l'accent sur les bonnes pratiques agricoles et en favorisant la prestation de services écosystémiques par les micro-organismes et les invertébrés bénéfiques⁹.
- À sa dernière session, la Commission a examiné ses travaux sur les micro-organismes et les invertébrés. La Commission a été informée que les *Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux pour L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le*

¹ CGRFA-12/09/15.1 et CGRFA-12/09/15.2

² Études de référence n° 54 et 57.

³ CGRFA-13/11/Rapport, section VIII.

⁴ Étude de référence n° 65.

⁵ Étude de référence n° 64.

⁶ Étude de référence n° 61.

⁷ Étude de référence n° 62.

⁸ Étude de référence n° 63.

⁹ CGRFA-14/13/Rapport, section X.

*monde*¹⁰ invitaient les pays à communiquer des informations sur la conservation et l'utilisation des micro-organismes édaphiques, des agents de lutte biologique et des pathogènes et sur les bonnes pratiques agricoles favorisant la prestation de services écosystémiques par les micro-organismes et les invertébrés bénéfiques¹¹. La Commission a réaffirmé combien la diversité génétique des micro-organismes et des invertébrés et le rôle des pollinisateurs étaient importants pour une production végétale durable et pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle a aussi noté que les ressources génétiques des bactéries, des levures et des champignons utilisés dans la transformation des produits alimentaires devaient être pris en compte dans ses prochains travaux¹². La Commission a souligné que le Rapport devait tenir compte des questions liées aux micro-organismes et aux invertébrés et elle a appelé tous les Membres de la FAO à fournir des informations pertinentes sur ce sujet dans le cadre de l'élaboration de leur rapports nationaux¹³. Elle a également demandé à la FAO de revoir la planification de ses travaux intéressant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés une fois que le Rapport aurait été présenté à la Commission, de préférence à sa seizième session ordinaire¹⁴.

2. Le présent document examine l'état d'avancement des travaux de la Commission sur les micro-organismes et les invertébrés intéressant l'alimentation et l'agriculture. Il précise en particulier les sources d'information sur la diversité des micro-organismes et des invertébrés utilisées lors de l'élaboration du Rapport et invite la Commission à fournir des indications sur la manière dont le rôle des micro-organismes et des invertébrés intéressant l'alimentation et l'agriculture doit être pris en compte dans ses prochains travaux.

II. EXAMEN DES TRAVAUX SUR LES MICRO-ORGANISMES ET LES INVERTÉBRÉS

Élaboration du rapport sur L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

3. Les travaux de la Commission sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés (résumés ci-dessus) ont grandement contribué à l'élaboration du Rapport. Inversement, l'élaboration du Rapport a permis de générer des informations qui pourraient être utiles aux prochains travaux de la Commission sur les micro-organismes et les invertébrés. Le document *Préparation de L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹⁵ fournit des informations détaillées sur l'état d'avancement du Rapport depuis la quinzième session ordinaire de la Commission, notamment dans les domaines qui intéressent les micro-organismes et les invertébrés, et présente le projet de Rapport¹⁶.

4. Les rapports nationaux établis en vue de l'élaboration du Rapport donnent des informations importantes sur les micro-organismes et les invertébrés. En outre, les consultations régionales informelles sur l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture qui se sont tenues dans les différentes régions ont permis aux points focaux nationaux de mettre en commun des connaissances et des informations et de déterminer les besoins et priorités au niveau régional dans les domaines suivants: i) évaluation et suivi; ii) conservation et utilisation durable; iii) politiques, institutions et capacités et iv) coopération régionale et internationale¹⁷. Lors de l'examen de questions intéressant les

¹⁰ Voir par exemple les questions 52 et 53 des *Lignes directrices pour la préparation des rapports nationaux pour L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, disponibles à l'adresse: www.fao.org/fileadmin/templates/nr/documents/CGRFA/Guidelines_SOWBFA_F.pdf

¹¹ CGRFA-15/15/19, paragraphe 6.

¹² CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 66.

¹³ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 67.

¹⁴ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 69.

¹⁵ CGRFA-16/17/3.

¹⁶ CGRFA-16/17/Inf.10.

¹⁷ Des informations supplémentaires sur les consultations régionales informelles sont fournies dans les documents CGRFA-16/17/3 et CGRFA-16/17/Inf.11.1 à CGRFA-16/17/Inf.11.6.

micro-organismes et les invertébrés, les points focaux nationaux sont convenus que l'une des priorités était d'établir des points de référence nationaux, en particulier pour les organismes édaphiques et les pollinisateurs. Les autres priorités mises en avant durant les consultations régionales informelles comprenaient notamment: l'évaluation de l'impact des pratiques de gestion sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et les services écosystémiques; la promotion de la recherche sur les rôles des micro-organismes et des invertébrés dans l'alimentation et l'agriculture, notamment en ce qui concerne la fertilité des sols; le renforcement des réseaux de recherche liés à la conservation des micro-organismes et des invertébrés; le renforcement des politiques de conservation de la biodiversité associée, notamment des pollinisateurs, des organismes édaphiques et des agents de lutte biologique.

5. Naturellement, le projet de Rapport repose également sur d'autres informations pertinentes, notamment l'évaluation des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire réalisée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (*The assessment on pollinators, pollination and food production*), ainsi que des informations fournies par des experts et des études réalisées à la demande de la Commission. L'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs et l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols, menées sous l'égide de la FAO, ont également été des sources d'information, notamment sur la caractérisation, l'utilisation et la conservation des pollinisateurs et des organismes édaphiques, respectivement, et sur les pratiques agricoles favorisant la pollinisation ainsi que la fertilité et la santé des sols. Des rapports intérimaires détaillés sont proposés dans les documents *Progress of the International Initiative for the Conservation and Sustainable Use of Pollinators*¹⁸ (Progrès accomplis dans le cadre de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs) et *Progress of the International Initiative for the Conservation and Sustainable Use of Soil Biodiversity*¹⁹ (Progrès accomplis dans le cadre de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols).

III. LA VOIE À SUIVRE

6. *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* donne des informations sur la situation et les tendances de la caractérisation, de l'utilisation et de la conservation des espèces de micro-organismes et d'invertébrés intéressant l'alimentation et l'agriculture et examine, dans la mesure du possible, leur fonction dans la fourniture de services écosystémiques au sein et à la périphérie des systèmes de production. Le Rapport met également en évidence les lacunes dans les connaissances et définit les priorités à traiter pour les combler. En réponse au Rapport final, la Commission souhaitera peut-être définir les futures priorités en relation avec les micro-organismes et les invertébrés.

IV. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

7. La Commission souhaitera peut-être demander à la FAO d'élaborer pour sa prochaine session un projet de plan de travail sur l'utilisation durable et la conservation des micro-organismes et des invertébrés, qui tiendra compte des conclusions du Rapport et d'autres informations pertinentes.

¹⁸ CGRFA-16/17/Inf.22.

¹⁹ CGRFA-16/17/Inf.23.